

Avis Public

Rosemont
La Petite-Patrie

Montréal 

ARRONDISSEMENT ROSEMONT-LA PETITE-PATRIE

DEMANDE D'AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL

AVIS est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie, que le conseil d'arrondissement lors de sa séance du 6 mai 2013, à 19 h, au 5650, rue D'Iberville, 2^e étage, en la Ville de Montréal, statuera sur une demande d'autorisation pour l'exercice de l'usage conditionnel suivant :

Une demande d'autorisation d'un usage conditionnel relatif à l'occupation du bâtiment situé au 5797, rue Beaubien Est, à des fins de « garderie », le tout conformément aux dispositions du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie* (01-279).

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande.

Donné à Montréal, ce 16 avril 2013

Karl Sacha Langlois, L.L.L., B.A.A., OMA
Secrétaire d'arrondissement

1197511

OK

Cra

11/04/2013

11